

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU 26 NOVEMBRE 2018**

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale et présidente de l'instance, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Anne De Geoffroy assistante de direction (chargée d'écrire le relevé de conclusion de la réunion pour la direction, un relevé qui ne sera pas diffusé aux salariés)

Pour la « fabrique » (nouveau nom de la filière), c'est Laurence Grandrémy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud qui siègera.

Pour les syndicats : Sandrine Bort scripte à Vendargues (CFDT), Valérie Smadja journaliste (CGT),

Philippe Perrot journaliste (SUD), Sébastien Lebailly ingénieur son à Vendargues (FO)

Rémy Dupont réalisateur (CGT), Marc Civallero journaliste (CGT).

(Eliane Dos-santos, administrative CGT excusée)

### **Tout d'abord un petit rappel : comment les RP, les représentants de proximité ont-ils été désignés ?**

Ce sont les 26 élus du CSE (le Comité Social Économique) qui les ont désignés lors d'un vote.

Le nombre de RP est établi en fonction des effectifs de l'antenne, pour nous il est compris entre 300 et 500, nous avons donc eu droit à 7 élus

En Provence-Alpes, les syndicats de l'antenne ont présenté une liste unique en fonction de leur représentativité : CGT 45,5% 4 élus, SUD 17,4% 1 élu, CFDT 14% 1 élu, FO 12,9% 1 élu. Les représentants ont été élu(e)s à l'unanimité.

### **Derrière la photo ...les grandes lignes de cette première réunion**

En ouverture de la séance la directrice régionale s'est adressé aux élu(e)s en ces termes :  
*« j'accorde beaucoup d'importance à cette instance, je souhaite que cela se fasse dans l'écoute et le respect, au moment où l'entreprise doit faire face à des enjeux importants »*

Pour la première réunion des RP, la direction a inscrit trois points à l'ordre du jour.

#### **1 : désignation d'un secrétaire et d'un adjoint :**

Pour le secrétariat, un seul candidat : Marc Civallero : élu à l'unanimité

Pour le secrétariat adjoint, une seule candidate : Sandrine Bort : élue à l'unanimité

Le secrétaire est chargé de faire remonter la liste des sujets et problématiques que les RP souhaitent traiter lors de la réunion.

#### **2 : Fonctionnement de l'instance de proximité :**

La direction a résumé les grandes lignes des compétences et des missions de l'instance :

- Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés sous la forme de « points à traiter » (il n'est donc plus possible de poser plusieurs questions sur un même sujet comme cela se pratiquait lors des réunions des Délégués du Personnel, plus de possibilité également de finir la réunion avec le point « questions diverses » qui permettait de traiter un problème à la dernière minute)
- Veiller à la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés au niveau local
- Siéger dans les commissions de discipline et les comités salaires locaux. Les RP recevront également les listes de candidats qui postuleront sur les postes mis en consultation dans leur périmètre de compétence.

Chaque trimestre la direction remettra aux élus un bilan local des commissions handicap, égalité homme/femme et formation.

En résumé les représentants de proximité vont assumer l'essentiel des missions des ex-délégués du personnel et des ex-élus du CHSCT (22 personnes jusqu'à maintenant, 7 aujourd'hui)

### **3 : Calendrier prévisionnel des réunions :**

Il y aura une réunion mensuelle qui se tiendra sur une demi-journée chaque deuxième lundi du mois. Chaque RP dispose de 28 heures de délégation mensuelle.

De leur côté les élu(e)s ont demandé à la direction que les Délégués Syndicaux, afin d'enrichir le dialogue, puissent participer aux différentes réunions de l'instance, réponse « *ce n'est pas prévu dans le cadrage réseau* »

Pour notre part, nous pensons que les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance ne doivent pas être dictées uniquement par la direction et doivent laisser aux élus une marge de proposition et d'initiative.

Espérons donc, qu'en plus de « *l'écoute et du respect* », que la direction dit vouloir mettre en œuvre dans l'instance, elle nous apportera également des réponses concrètes aux points soulevés et des solutions aux différentes réclamations des salariés mais aussi qu'elle mettra en œuvre les accords relatifs aux RP avec plus de souplesse.

**La prochaine réunion se tiendra le 10 décembre. Vous pouvez dès maintenant faire remonter vos demandes à l'un des sept représentants de proximité, par mail ou en venant nous voir directement.**

**Les élus de l'instance de proximité**